

## Les prénoms des enfants dans les actes de baptême de la paroisse Saint-Jacques (Roy & Bande) de 1719 à 1728 et en 1779

Dans le cadre d'une étude des prénoms, j'ai examiné de manière systématique les 28 pages du plus ancien registre des baptêmes de la paroisse Saint-Jacques dont relevaient Roy et Bande, pages qui couvrent la décennie 1719-1728. Puis, pour avoir un point de comparaison, j'ai fait une opération analogue pour l'année 1779 de la même paroisse.

### *La documentation*

#### ***L'inventaire des registres de la paroisse en 1779***

Dans un des registres de la paroisse, figure un inventaire des archives paroissiales dressé après l'édit impérial du 6 août 1778<sup>1</sup>. Voici cet inventaire, qui figure à la p. 17<sup>2</sup> :

*La Paroisse de Roi.*

*Regitre<sup>3</sup> de batemes, de mariages et de sépultures conformément à l'Édit de sa Majesté du 6 août 1778.*

*Dans la paroisse de Roi il se trouve trois regitres.*

*Le premier commence l'enregistrement des batemes la veille de la saint Jean Baptiste de l'an 1606<sup>4</sup> et finit le cinq de février de l'an 1719 ; celui des morts le huit d'octobre de l'an 1704, et finit le seize octobre de l'an 1717 ; il faut remarquer qu'au bout du même regitre se trouve un autre catalogue des morts qui commence le quatre d'avril de l'an 1686 et qui finit le 27 août 1704 ; celui des mariages commence le 31 juillet 1686 et finit le 22 janvier 1719.*

*Le deuxième regitre le Catalogue des batemes recommence le premier jour de l'an 1719 et finit le 2 de janvier de l'an 1748 ; celui des morts le huit de septembre de l'an 1719 et finit le 17 de l'an 1747 ; celui des mariages commence le 22<sup>ème</sup> de l'an 1719 et finit le 21<sup>ème</sup> de février de l'an 1745.*

*Dans le troisième regitre on trouve le catalogue des batemes, qui commence le 2<sup>ème</sup> de l'an 1748 et continue jusqu'à ce tems ; celui des morts commence l'an 1747 et celui des mariages le an 1745 ; mais dans ces deux derniers catalogues du troisième regitre jusqu'au 7 d'octobre de l'an 1775, où le sousigné est entré dans la cure, se trouve plusieurs défauts. Ces deux catalogues continuent encore comme celui des batemes.*

*Ita est. J. Colle Curé de Roi et de Bande.*

Si le premier registre semble avoir disparu, le deuxième a été conservé, et c'est celui dans lequel j'ai puisé ma documentation pour les baptêmes de 1719 à 1728.

---

<sup>1</sup> Édition dans *Recueil de placards, décrets, édits, ordonnances, réglemens, &c.*, Mons 1587, p. 521-527. Voir sans doute plutôt le *Recueil des Ordonnances des anciens Pays-Bas*, 3e série, 1700-1794. Sur les registres paroissiaux, voir Jules VANNÉRUS, *Les registres paroissiaux en Belgique*, in ... 1910, p. 495-520 ; ARNOULD M. A. (1948), Aux sources de notre démographie historique : les registres paroissiaux en Belgique, in *Bulletin de Statistique*, 34, 1948, pp. 1 313-1 324

<sup>2</sup> La division en alinéa, la ponctuation, l'accentuation et l'usage des majuscules sont de moi.

<sup>3</sup> Sic.

<sup>4</sup> Sic ? Pour 1686 ?

### ***Les actes de baptême des années 1719-1728***

Les actes de baptême des années 1719-1728<sup>5</sup> sont dans un registre conservé aux Archives de l'État, intitulé *Registre contenant les noms des baptisez, des confirmez, des morts et mariez dans la paroisse du village de Roy commencans l'an 1719.*

Voici comment se distribuent les actes au fil des années pour la décennie 1719-1728

An 1719 : pp. 4-6

An 1720 : pp. 6-8

An 1721 : pp. 8-10

An 1722 : pp. 10-13

An 1723 : pp. 13-16

An 1724 : pp. 16-19

An 1725 : pp. 20-21

An 1726 : pp. 22-24

An 1727 : pp. 24-27

An 1728 : pp. 27-29.

La suite, non traitée ici, couvre vingt ans, à savoir les années 1729-1748 (pp. 29-106)..

### ***Les actes de baptême de 1779***

Les actes de baptême de 1779 se lisent aux pages 18-25 ans d'un registre factice, dont voici le contenu.

#### ***Registre de 1793***

Pp. 1-11 : *Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Roy pour 1793*

Pp. 12-15 : vierges

P. 16 : notes

#### ***Registre de 1779***

P. 17 : inventaire reproduit ci-dessus

Pp. 18-25: *Batemes* de 1779.

P. 26 : vierge

Pp. 27-28 : *Mariages* de 1779.

Pp. 29-35 : vierge

Pp. 34-37 : *Sépultures* de 1779

Pp. 38-40 : vierge

### ***1719-1728 : inégalité des sexes, déterminisme canonique, rareté***

Pour la décennie 1719-1728, il y a moins d'un baptême par mois, puisqu'on n'a que 116 actes en dix ans<sup>6</sup> : 69 filles et 46 garçons.

Quelque 57 % des 115 enfants<sup>7</sup>, soit 66, qui ont été baptisés dans les années 1717-1728, ont reçu deux prénoms<sup>8</sup> au baptême ; 48 enfants n'en reçoivent qu'un. La proportion est la même pour les garçons et les filles. Un seul enfant, une fille, reçoit trois prénoms : *Marie Anne Joseph*.

<sup>5</sup> Mis à part l'acte du 5 juillet 1722, formulé en français, les actes sont en latin

<sup>6</sup> Ces enfants sont issus de 51 couples différents.

<sup>7</sup> 116 ont été baptisés, mais l'un d'eux, mort sitôt après, n'a pas reçu de prénom.

<sup>8</sup> J'utiliserai la forme francisée. Utilisée chez les femmes je considérerai *Joseph* quelle que soit la graphie comme un prénom féminin.

Dans le double prénom<sup>9</sup> il n'y en a sans doute qu'un, dans la plupart des cas, qui servira dans l'usage courant. Un indice ? Pour désigner les parents, les parrains et les marraines, le curé se contente dans quelque 85 % des cas d'un seul prénom, il n'utilise d'un second prénom qu'après un premier prénom trop commun, *Anne*<sup>10</sup>, *Marie*<sup>11</sup> et *Jean*<sup>12</sup>, lesquels sont donc suivis d'un second prénom, comme sans doute dans l'usage habituel<sup>13</sup>.

	Nombre d'actes	Prénom unique	%
Mère	116	96	82,6 %
Père	116	98	84,4 %
Marraine	115	96	82,6 %
Parrain	115	100	87 %
Total	462	390	84,4 %

Second indice : 5 des 11 parents qui sont connus dans certains actes par deux prénoms ne sont dans d'autres actes nommés que par un seul prénom, presque toujours le premier<sup>14</sup>.

Les prénoms des enfants ne sont généralement pas choisis. Les 48 enfants qui n'ont qu'un prénom hérite, à une exception près<sup>15</sup>, de celui de leur parrain ou de leur marraine. à trois exceptions près (112 fois sur 115) : l'une pour un enfant qui porte un seul prénom, les deux autres pour des enfants à deux prénoms<sup>16</sup>.

Chez deux seulement des 66 enfants à deux prénoms, on ne trouve pas celui de la marraine ou du parrain<sup>17</sup>. Pour les 64 autres cas ; il y en a 17 où les deux prénoms sont ceux des parrains et marraines, et 36 où c'est le premier prénom qui vient des parrains et marraines<sup>18</sup>. Les prénoms des parrains et marraines n'occupent la seconde position que 13 fois : 12 fois derrière le prénom du père ou de la mère, une fois derrière un autre prénom (1 fois).

La tradition était donc pesante à Roy et Bande dans la décennie 1719-1728 et, dès lors, il ne faut pas chercher dans les prénoms le succès de quelque culte vivant. C'était un système qui, pour l'essentiel, le déterminait. Un système, qui ne pouvait que tarir le lot des prénoms disponibles, faire obstacle en tout cas à son renouvellement. Il ne faut donc pas chercher, dans la pratique de la décennie 1719-1728 à Bande, de signification symbolique, encore moins

<sup>9</sup> L'usage du double prénom pose un problème critique à propos des parents et des marraines et parrains. Le curé quand il use d'un seul prénom pour les désigner, prend-il, *pour un même individu*, tantôt l'un tantôt l'autre. Supposons qu'il l'ait fait et qu'il ait nommé une *Marie Marguerite* tantôt *Marie*, tantôt *Marguerite* ? Ne court-on pas le risque de voir deux personnes là où il n'y en aurait qu'une. Le problème ne se pose heureusement que dans un nombre limité de cas, et exclusivement, du moins dans la décennie étudiée, que pour les parrains et marraines.

<sup>10</sup> Anne suivi de *Barbe*, *Catherine*, *Jeanne* (2), *Marguerite*, *Marie* (2).

<sup>11</sup> Marie suivi d'*Anne* (5), *Barbe*, *Catherine* (4), *Françoise*, *Jeanne* (4), *Joseph* (3)

<sup>12</sup> Jean suivi d'*Antoine*, *Claude*, *Denis*, *Georges*, *Gilles* (2), *Henri*, *Lambert* (2), *Nicolas* (2), *Thomas* (3)

<sup>13</sup> Il y a aussi une *Jeanne Catherine*, et un *Henri Nicolas*

<sup>14</sup> Quatre fois sur cinq. Ainsi, *Marie Catherine* HENROZ, l'épouse de Louis DELMER, est-elle nommée *Marie Catherine* au baptême de deux de ses enfants, mais simplement *Marie* pour les trois autres. *Jean Lambert* GUISSART, le mari d'Anne WÉRON, est nommé *Jean Lambert* lors de trois baptêmes de ses enfants, mais porte son seul premier prénom, pour un quatrième. Et *Jean Antoine* MATHIEU, le mari de Louise PIETTE porte deux fois ses deux prénoms, une fois le seul premier. Un seul cas de prévalence du second prénom : *Jean Lambert* MO[U]RAUX, le mari de Jeanne DONAYE, est appelé deux fois *Jean Lambert* mais une autre fois c'est par son seul second prénom qu'il est nommé.

<sup>15</sup> Pierre COLLETTE, filleul le 11.2.1720 de Georges HENROZ, porte le prénom de son père.

<sup>16</sup> Il faut toutefois tenir compte du fait que nous ne connaissons généralement qu'un des prénoms des parents, des parrains et des marraines.

<sup>17</sup> Ils sont tous deux issus du même couple GUISSART WÉRON : *Georges Mathieu*, né le 4 avril 1725, et *Joseph Dieudonnée*, née le 29 avril 1727.

<sup>18</sup> Il est parfois le même que celui du père ou de la mère.

esthétique, aux prénoms, ni s'interroger sur l'influence éventuelle de cultes locaux ou nouveaux, ni sur celle des prénoms des dynastes.

Tout s'était fixé dans des traditions antérieures, désormais fossilisées. Le succès de *Marie* (22 cas) et de l'apôtre *Jean/Jeanne* (21+13) remonte haut dans le Moyen Âge occidental. Au Moyen Âge tardif, des personnages de la sainte famille deviennent très populaires : *Anne* (20), *Joseph/Josèphe* (7+8), *Élisabeth* (4). Comme, à la même époque, deux saintes dont le culte a été vif : *Catherine* (19), censée protéger les jeunes filles célibataires, et *Marguerite* (13), censée protéger les femmes en couches. Dans les 181 occurrences de prénoms, 70 % (127) viennent de ces quelques saintEs que nous venons de passer en revue.

Plus modeste mais aussi traditionnelle, l'attribution du nom d'apôtres, avec, en tout, 15 occurrences : *Jacques* (6), *Pierre* (4), *Thomas* (3), et *Mathieu* (1). Quant aux cultes locaux ils n'ont manifestement pas pesé : *Lambert*, *Hubert*, *Englebert* ne sont attestés qu'une fois.

Les proportions changeraient peut-être si on traitait séparément du cas des aînés et peut-être des seconds, voire des aînés des garçons et peut-être des aînées des filles, que nous n'avons pas pu distinguer dans cette statistique. Il est plausible que, comme souvent, l'aîné des garçons portait le prénom de son grand-père paternel. Ne peut-on supposer que cette tradition s'imposait même si le grand-père était décédé. Supposons effectivement qu'il le soit, l'enfant pouvait alors porter un prénom différent de celui de son parrain.

Parfois la raison du prénom échappe. Dans la décennie 1719-1728, des enfants portent des prénoms qui n'appartiennent ni aux parents ni aux marraines et parrains : deux portent un prénom unique<sup>19</sup>, et deux enfants portent deux prénoms insolites. Mentionnons aussi un enfant dont le premier prénom est insolite alors que le second est celui de la marraine.

La seule fantaisie possible dans la décennie 1719-1728 ne paraît pouvoir donc jouer que pour celui des deux prénoms qui n'est pas issu de la marraine ou du parrain, donc, comme on l'a vu, généralement le second<sup>20</sup>. Mais il est peut-être audacieux de parler de fantaisie : le stock de tous les prénoms féminins utilisés n'est que de 13 ; il atteint 22 chez les garçons<sup>21</sup>.

Voilà pourquoi tant de filles portent le même prénom : des 29 qui ont un prénom unique, 17 s'appellent *Catherine* (10 cas) ou *Marguerite* (7 cas). Et, sur les 40 qui portent deux prénoms, dans 80 % des cas le premier est soit *Anne* (17 cas), soit *Marie* (15 cas). Il n'y a que deux filles qui ont un prénom, unique en l'occurrence, qui les distingue de toutes les autres : *Éléonore* et *Pétronille*.

Pour les garçons la variété est plus grande. Pour les 20 porteurs d'un seul prénom, il y a, bien sûr, un quart de *Jean* (5 cas), mais les 15 autres se partagent 12 prénoms différents. Alors que deux filles seulement avaient un prénom « original », un quart des garçons ont un prénom qui n'est porté par personne d'autre, soit comme prénom seul (4 cas) : *Claude*, *Hubert*, *Léonard*, *Urbain* : soit comme second prénom (8 cas) : *Antoine*, *Denis*, *Englebert*, *François*, *Gaspar*, *Gilles*, *Lambert*, *Mathieu*.

filles	1 prén.	2 prénoms		total des emplois
		1 <sup>er</sup>	2 <sup>d</sup>	
Marie	3	15	4	22

<sup>19</sup> Un de ces cas est remarquable. La fille de Jean GIGOT et de Jeanne VAUTRIN, baptisée Dieudonnée (Deodata) le 19 février 1719, a pour marraine Anne COLIGNON, mais ses parents sont des étrangers : *ex Lotharingia* précise l'acte.

<sup>20</sup> Les trois prénoms les plus communs sont presque exclusivement utilisés comme premiers de deux : *Anne* (17 fois sur 20), *Jean* (16 fois sur 21) et *Marie* (15 fois sur 22).

<sup>21</sup> La différence mérite attention puisqu'il y a moins de garçons mais plus de prénoms masculins

Anne	1	17	2	20
Catherine	10	3	6	19
Jeanne	2	2	9	13
Marguerite	7	2	4	13
Joseph		1	7	8
Élisabeth	3		1	4
Barbe	1		2	3
Dieudonnée			3	3
Françoise			2	2
Éléonore	1			1
Pétronille	1			1
Total	29	40 x 2		

garçons	1 prén.	2 prénoms		total des emplois
		1 <sup>er</sup>	2 <sup>d</sup>	
Jean	5	16		21
Henri	2	4	3	9
Jacques	2	3	1	6
Piette	2	2		4
Joseph	1		6	7
Louis	1		2	3
Martin	1		2	3
Georges	1	1		2
Nicolas	1		1	2
Claude	1			1
Hubert	1			1
Léonard	1			1
Urbain	1			1
Thomas			3	3
Gilles			1	1
Antoine			1	1
Denis			1	1
Englebert			1	1
François			1	1
Gaspar			1	1
Lambert			1	1
Matthieu			1	1
	20	26		72

## 1779 : la tradition se perpétue

Pour l'année 1779, il y a deux fois plus de baptêmes par mois que dans la décennie 1719-1728, soit 21 pour l'année entière<sup>22</sup>. Le rapport filles garçons s'inverse : 9 filles et 12 garçons.

En 1779, le **double prénom** est devenu la norme ou la pratique commune. Sur 21 enfants<sup>23</sup>, un seul, un garçon, porte un prénom unique ; et une fille porte 4 prénoms.

Il est devenu aussi moins rare pour les pères et parrains (12 sur 43), pour les mères et marraines (13 sur 43). Mais cette différence est peut-être due au plus grand souci de précision du curé COLLE. Lequel pouvait d'ailleurs hésiter : le même parrain HENROS est nommé une fois *Jean Georges* et l'autre simplement *Georges*.

Le stock des prénoms ne s'enrichit guère malgré la pratique du double prénom. Deux **nouveaux prénoms** de filles apparaissent en 1779 : *Henriette* et, si je lis bien, *Rose*. Et, pour les garçons il n'y en a qu'un, *Alexandre*. Le stock ne s'est donc pas renouvelé. Il s'est même appauvri si on s'en tient à la comparaison douteuse entre une décennie et une année. Chez les femmes, il n'y a plus de *Barbe*, *Dieudonnée*, *Éléonore*, *Élisabeth* ; mais chez les hommes ce sont 13 prénoms qui n'apparaissent plus, à savoir *Antoine*, *Claude*, *Denis*, *Englebert*, *François*, *Gilles*, *Lambert*, *Léonard*, *Marin*, *Matthieu*, *Nicolas*, *Pierre*, *Thomas*.

Mais deux prénoms, déjà bien attestés, prennent une importance majeure : *Marie* pour 6 filles sur 9, et en première position. Ce succès de *Marie* ne doit pas être détaché chez les filles de celui de *Joseph-Josèphe*. Quatre des neuf filles baptisées cette année-là se prénomment *Marie Joseph*.

Du côté masculin, c'est *Joseph* qui est en tête<sup>24</sup> (8) et *Jean* vient en deuxième position (5). Mais le statut de *Joseph* n'a pas changé ; son prénom ne vient jamais qu'en seconde position.

En 1779, la rigueur de la tradition canonique s'est maintenue ; on porte le prénom de sa marraine ou de son parrain ; c'est le cas de 6 filles sur 9 et de 10 garçons sur 12. La proportion pourrait d'ailleurs être plus forte : le 28 janvier 1779, *Marie Henriette* ne porte pas le prénom de sa marraine mais bien, en seconde position, celui, au féminin, de son parrain, Henri FOUART. Et le 10 décembre c'est l'inverse : *Jean Joseph* doit plutôt son prénom à sa marraine *Jeanne Joseph GAUTIER* qu'à son parrain. Et tant pis si dans la paroisse des petits contemporains portent exactement les mêmes prénoms : deux des 22 baptisés de 1779 s'appellent *Jean Georges* : ils avaient le même parrain *Jean Georges HENROS*<sup>25</sup>.

## Annexe

### Les prénoms féminins

	1719-1748	1779	Total
Anne	20	2	22

<sup>22</sup> Dont un baptême d'un enfant de la paroisse de Chavanne.

<sup>23</sup> Le curé a oublié le 25 octobre de prénommer une des baptisées,

<sup>24</sup> On sait que si le succès du culte de *Joseph* a été tardif, il connaît peut-être son apogée au XVIII<sup>e</sup> siècle, où *Joseph* devient chez les catholiques le patron de la « bonne mort » par excellence

<sup>25</sup> Il est nommé simplement Georges dans un des deux cas.

Barbe	3	0	3
Catherine	19	1	20
Dieudonnée	3	0	3
Éléonore	1	0	1
Élisabeth	4	0	4
Françoise	2	1	3
Henriette	0	1	1
Jeanne	13	1	14
Josèphe	7	4	11
Marguerite	13	1	14
Marie	21	6	27
Pétronille	1	1	2
Rose ?	0	1	1
Total	107	19	126

### *Les prénoms masculins*

	1719-1748	1779	Total
Alexandre	0	1	1
Antoine	1	0	1
Claude	1	0	1
Denis	1	0	1
Englebert	1	0	1
François	1	0	1
Gaspar	1	0	1
Georges	2	2	4
Gilles	1	0	1
Henri	9	2	11
Hubert	1	1	2
Jacques	6	3	9
Jean	21	5	26
Joseph	19	8	31
Lambert	1	0	1
Léonard	1	0	1
Louis	3	0	3
Martin	3	0	3
Matthieu	1	0	1
Nicolas	2	0	2
Pierre	4	0	4
Thomas	3	0	3
Urbain	1	1	1
Total	84	23	110